



## PETIT POINT D'INFORMATION

SUR LES PRINCIPAUX DOSSIERS ESPACE AÉRIEN EN COURS EN 2015

**Le site web fédéral et les pages « espace aérien » : juste pour mémoire... ces pages sont faites pour permettre au plus grand nombre de se familiariser plus facilement avec tout ce qui a trait à la réglementation aérienne et à l'espace aérien.**

ALLEZ-Y régulièrement ! Notamment pour les pages alertes où figure un tri des principaux dispositifs temporaires de type SUP AIP touchant particulièrement nos activités. De même, n'oubliez pas de rappeler leur existence aux autres pratiquants dans vos échanges.

**Réglementation aérienne : RAPPEL**  
Depuis décembre 2014, c'est la réglementation aérienne européenne SERA qui remplace les ex RDA et RCA. Cette reprise n'a pas entraîné de modification significative pour le vol libre, les contenus ayant globalement été repris ; il n'en va pas de même pour toutes les autres activités. Un document prenant en compte les nouvelles références des articles nous concernant est en cours de construction et sera disponible durant le premier trimestre 2016.

### Drones : toujours et encore.

Dire que leur progression continue et qu'ils se banalisent est un euphémisme !

Un nouvel arrêté est en préparation pour en limiter l'usage « loisir de base » à 50 m sol.

Pour nous autres PUL, cela ne changera pas vraiment la donne car la proximité avec eux risque par endroits d'être bien réelle : heureusement il s'agira des engins les plus légers et nous n'avons pas intérêt à demander une ségrégation systématique, car nous pourrions trop souvent y perdre et nous voir interdire certains secteurs à leur seul profit. L'heure est plutôt à rechercher des solutions pour leur intégration à travers des moyens de détection et d'évitement.

### ATZ, RMZ et TMZ :

ces nouveaux dispositifs de protection d'espaces aux abords des aérodromes, définis dans la réglementation européenne font actuellement l'objet d'une réflexion interne à la DGAC afin de définir dans quelles conditions et pour quels types de terrains ces dispositifs pourraient être mis en place.

Il nous faudra être particulièrement vigilants dans tous les secteurs où notre pratique se situe à proximité ou pas très loin d'un aérodrome car nombreux sont ceux qui souhaiteront pouvoir bénéficier de telles mesures. En guise de synthèse réglementaire, sachez que tous ces dispositifs imposeront à minima le contact radio, ce qui signifie d'emblée notre exclusion !

### GNSS :

une nouvelle liste d'aérodromes souhaitant mettre en place une procédure GPS de posé aux instruments existe et certains devraient prochainement passer du projet à la réalisation : attention là encore, des besoins d'espaces réglementés supplémentaires vont hélas voir le jour !

### Exercices militaires :

2015 est une année « riche » en la matière ; il est important de faire remonter aux référents « espace aérien » les problématiques locales qui peuvent en résulter.

De même que les problèmes de passages de chasseurs inappropriés à proximité immédiate de secteurs de forte activité. Cet automne, alors

### ... Sens des sigles pour mémoire :

- SUP AIP = suppléments à l'AIP (Info aéronautique aux pilotes)
- SERA = règles de l'air européennes
- RDA (règles de l'air) et RCA (règles de la circulation aérienne)
- PUL = planeur ultra léger (delta et parapente)
- ATZ = zone de circulation d'aérodrome
- RMZ = zone à radio obligatoire
- TMZ = zone à transpondeur obligatoire
- DGAC = direction générale de l'Aviation civile
- GNSS = procédure d'approche GPS
- R 196 = zones militaires d'entraînement de

qu'elles étaient « silencieuses » depuis un bon moment, les R196 vont être activées jusqu'en fin d'année.

### Plates-formes treuil et ENR 5.5 :

il semble bien que le projet de directive câble qui bloquait depuis plusieurs années la prise en compte de nouvelles plates-formes de treuil soit au moins « en sommeil prolongé ». Par conséquent il serait judicieux de préparer les dossiers pour l'enregistrement des sites non encore inscrits qui justifieraient cette inscription. Au préalable il est indispensable de vérifier les regroupements possibles et les priorités afin d'éviter les refus pour cause de concentration excessive en certains endroits.

**Attention !** Pour les gestionnaires des sites déjà déclarés, il ne faudra pas oublier les renouvellements qui vont intervenir en 2016 auprès des DSAC.

### Périmètres de protection environnementaux et restrictions de survol :

la plus grande vigilance est de mise lorsque vous entendez parler de création d'un volume de protection environnementale, car nous avons plusieurs cas d'APPB (*Loire et Jura notamment*) qui ont inclus des restrictions de survol alors que réglementairement pour l'heure il ne semble pas y avoir de texte prévoyant de telles mesures en dehors des parcs nationaux et des réserves naturelles. N'oubliez pas là encore de faire remonter l'information aux référents « espace aérien » CCRAGALS de votre région.

Gérard Delacote et  
François Cuizinaud

l'Aéronavale aussi appelées Gap-Valensole

- ENR 5.5 = dans la réglementation aérienne, document où sont enregistrées les activités particulières (câble, parachutage, voltige, etc.)
- DSAC = directions de la sécurité aérienne, au nombre de 7 en France
- APPB = arrêté préfectoral de protection de biotope
- PN = parc national
- CCRAGALS = réunion régionale des usagers de l'espace aérien de l'aviation légère et sportive : se tient deux fois l'an au niveau de chaque DSAC.

## ÉCHANGES ENTRE MÉTÉO-FRANCE ET LA FFVL

Le samedi 10 octobre à 9 h 30, le club des Ailes de Sénart organisait avec Emmanuel Vuillerme de Météo-France des échanges sur la nouvelle production maille fine AROME disponible sur Aeroweb : <https://aviation.meteo.fr/> à la rubrique produits expérimentaux/modèle à maille fine, un petit serveur de données issues de son modèle à maille 2,5 km, qui rassemble des données prévues toutes les heures jusqu'à une échéance d'environ 40 heures, donc pas seulement pour le jour J, mais aussi pour J +1.

Les pilotes présents satisfaits ont ainsi pu transmettre directement leur souhait d'obtenir une carte de nébulosité et d'un historique sur les images satellites et espèrent pouvoir mettre en place des rencontres entre prévisionnistes de Météo-France et libéristes complétées par la transmission de rapports de vols aux prévisionnistes.

### Que peut-on attendre des solutions proposées par le modèle à maille fine AROME (2,5 km) de Météo-France ?

C'est un plus par rapport à tout ce qui est actuellement disponible sur la Toile, pour ceux qui ne se contentent pas de prévisions prédigérées (*avec tous les aléas et déceptions que cela engendre quelquefois*) par des systèmes experts de très bonne qualité intrinsèque et d'ergonomie adaptée à nos besoins, mais faillibles comme tous les modèles numériques du temps.

Ici, on ne vous donnera pas les hauteurs des bases des nuages, les VZ, les distances potentielles à parcourir... autant de paramètres qui parlent au libériste. Ce n'est pas l'objectif visé !

1) La définition accrue n'est plus une interpolation artificielle à une échelle fine de modèles de maille plus large. Certains processus atmosphériques complexes de cette échelle sont dans le modèle, où l'on aborde par des concepts physiques les problèmes posés. Il devient ainsi possible que les solutions proposées soient différentes d'un modèle



COPIE D'ÉCRAN PRÉVISION MAILLE FINE CHAMONIX LE 4/12 À 17H.

plus global extrapolé à petite échelle. C'est donc aussi un bon modèle de comparaison avec toutes les prévisions aérologiques proposées par ailleurs.

2) Il est complet, au sens où il peut fournir une solution adaptée à toutes les situations aérologiques de moyenne échelle, situations « thermiques » ou « dynamiques » et plus souvent encore mélangées, en interaction forte. Par exemple, les pilotes qui volent en zone de relief ont tous remarqué que le vent participe grandement à la distribution et la localisation des thermiques. Ces interactions fortes sont prises en compte.

3) Si l'on se concentre sur la distribution spatiale horizontale de la convection hors zone de relief, distribution qui peut être essentielle au choix d'un vol de plaine, AROME offre une solution en faisant ressortir certains jours des zones ou des axes privilégiés de convection. Ainsi, la solution qu'il propose tranche avec un simple champ de vitesses verticales et de plafond qui peut constituer la bonne solution uniquement si les conditions aérologiques sont homogènes. Et vous savez tous(tes) qu'elles le sont rarement et seulement sur des domaines d'aire très limitée. Rien que l'évolution diurne redistribue toujours spatialement une convection homogène en début de journée.

Aussi le serveur mis à votre disposition est d'abord un outil de diagnostic aérologique d'échelle moyenne, à l'échelle où se dessinent les bons cheminements, les bonnes options stratégiques, les bonnes heures de début et de fin de vol. En ce sens, il vise à vous permettre l'optimisation d'un vol au même niveau que peut le proposer TOPTHERM ou TOPTASK, mais avec une approche très différente.

Cette approche plus générique de la convection thermique et de la dynamique locale va aussi permettre de mieux analyser, non pas votre performance personnelle, mais celle d'un modèle en lequel vous placerez plus ou moins de confiance et en allant bien au-delà de la simple remarque du style « le modèle s'est encore planté ! ».

Il peut donc intéresser tous ceux qui cherchent à faire progresser leur préparation météorologique d'un vol. Peut-être que les résultats vous paraîtront parfois décevants, car la modélisation de l'atmosphère présente encore des défauts. Mais par l'usage que vous ferez de ce modèle, par les retours que vous communiquerez à Météo-France : [webmaster.aeroweb@meteo.fr](mailto:webmaster.aeroweb@meteo.fr), vous pourrez réellement participer à sa pérennisation et à son développement.

François Cuizinaud avec l'aide  
d'Emmanuel Vuillerme (Météo-France)  
et Ghislaine Facon (FFV).